

Rapport d'activités
2006
Pays du Grand
Briançonnais

1/12

SOMMAIRE.

1. ANIMATION DU PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS	pp. 2
2. ARTICULATION AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PAYS	pp. 3
3. SUIVI DU CONTRAT DE PAYS ET DES OPERATIONS RETENUES DANS L'AVENANT FINANCIER DE JUIN 2005	pp. 4
4. PROJETS ET ACTIONS REALISES EN 2006	pp. 6
5. PREPARATION DU CONTRAT DE PROJETS 2007-2013	pp. 10
6. OPPORTUNITE DU PROCHAIN PROGRAMME LEADER 2007-2013	pp. 12
ANNEXE. TABLEAU DES OPERATIONS 2006	

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

2/12

1. ANIMATION DU PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS

Le Pays du Grand Briançonnais est composé des Communautés de Communes du Briançonnais, du Guillestrois, du Pays des Ecrins et de l'Escarton du Queyras. L'articulation entre les 4 EPCI se fait par l'intermédiaire de l'association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras créée lors de son assemblée générale constitutive du 4 avril 2006.

Avec la création cette année de cette association, les communautés de communes composant le Pays ainsi que le Conseil de Développement se sont engagées dans une démarche permettant de faciliter à la fois le fonctionnement du Pays et de son Conseil de Développement et marquant un nouveau pas vers un travail en commun des communautés de communes. L'association est ainsi dirigée par un conseil d'administration composé de 8 délégués titulaires représentant les EPCI et ayant voix délibérative et 2 délégués titulaires représentant le Conseil de Développement. Le conseil d'administration de cette association s'est ainsi réuni six fois depuis sa création.

Dans ce cadre, l'association coordonne les actions, les projets et les travaux menés à l'échelle du territoire en partenariat ou par les maîtres d'ouvrage (collectivités membres de l'association ou association elle-même), ainsi qu'un rôle de relais et d'interlocuteur des partenaires au contrat de Pays que sont l'Etat, la Région PACA, le Département des Hautes Alpes et l'Europe.

Par l'intermédiaire des deux chargés de mission de l'association qui ont en charge l'articulation des échanges et de la liaison entre les élus et responsables des communautés de communes du Pays, l'association gère également l'administration du Pays, assure son fonctionnement, coordonne les relations et interventions au sein du Pays, des collectivités publiques et du Conseil de Développement et coordonne les actions et projets à d'envergure Pays, en partenariat avec les maîtres d'ouvrage – analyse et montage des dossiers, élaboration des cahiers des charges, consultations des bureaux d'étude, mise en œuvre et suivi des projets dans les domaines de compétences des collectivités membres.

Les dossiers sont ainsi suivis conjointement par les équipes techniques des communautés de communes et du Pays, l'articulation et le relais étant assurés pour chaque dossier par les chargés de mission du Pays.

La création de l'association du Pays du Grand Briançonnais a demandé cette année un travail administratif important en vue de la clôture et du transfert du mandat administratif et financier de la Communauté de communes (établissement de conventions entre les 4 EPCI ; transferts des contrats liés à la location du véhicule, aux abonnements en cours ; transfert des contrats de travail à l'association ; négociation avec les établissements bancaires, compagnie d'assurance ; désignation d'un cabinet d'expertise comptable...).

L'animation du Conseil de Développement du Pays du Grand Briançonnais est assurée cette année par le détachement à 30% d'un des chargés de mission du Pays. Ce dernier est ainsi associé à l'ensemble des travaux, réflexions ou réunions du Conseil de Développement et de fait aux travaux et réunions techniques du Pays, tout comme les élus du Conseil de Développement sont associés aux réunions, travaux et décisions du Pays pris par les élus en charge du Pays (comité de Pilotage, conseil d'administration et bureau de l'association du Pays, comité de pilotage des projets en cours).

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

3/12

2. ARTICULATION AVEC LES PARTENAIRES FINANCIERS DU PAYS

L'élaboration des divers documents et les différents échanges entre les partenaires financiers du Pays et le Pays lui-même sont assurés par les chargés de mission du Pays du Grand Briançonnais, dont les rôles sont de négocier et d'assurer la phase opérationnelle du contrat de Pays, par l'élaboration et le suivi opérationnel des avenants financiers au contrat de Pays – avenants dans lesquels figurent les actions financées à partir des moyens budgétaires de l'Etat, la Région PACA, du Département des Hautes Alpes et de l'Europe.

Ces missions ont conduit les chargés de mission du Pays :

- à assurer le suivi du contrat de Pays et des opérations retenues dans l'avenant financier de juin 2005, en particulier pour la préparation du comité de pilotage du Pays du 10 avril 2006 – cf. section 3.
- à accompagner l'élaboration, la rédaction, le montage des dossiers de l'avenant 2006 en jouant l'interface entre les partenaires financiers et le pays mais aussi entre les techniciens des communautés de communes du Pays, maître d'ouvrage des dossiers inscrits à l'avenant – préparation des réunions des comités de pilotage techniques du 25 janvier 2006 et du 30 mars 2006 et des comités de pilotage du Pays du 10 avril 2006 et 5 octobre 2006 – cf. annexe 1.

Le calendrier de travail fixé par le comité de pilotage du mois d'avril a conduit à faire parvenir aux partenaires financiers Etat-Région-Département une proposition d'avenant dans le courant de la première semaine du mois de juillet 2006 à la fois à la Région et à l'Etat. Compte tenu de ces éléments, cette proposition devait être validée lors du comité de pilotage du Pays le 5 octobre 2006.

Cette proposition a été accompagnée des notices des différents projets retenus par le Pays ainsi que des dossiers de financement. La proposition d'avenant, transmise aux trois partenaires financiers en juillet 2007, s'est organisée autour de 3 thématiques :

- Environnement et gestion durable et globale des déchets ;
- Développement économique et touristique ;
- Vie sociale : services aux populations permanentes et saisonnières.

Lors du comité de Pilotage du mois d'octobre 2006, il est apparu cependant impossible pour l'Etat de signer un avenant 2006 au contrat de Pays du Grand Briançonnais en raison de considérations techniques puisque les opérations figurant dans cet avenant pourraient venir à l'encontre des futurs objectifs de la politique territoriale de l'Etat à partir de 2007. L'ensemble des projets travaillés – dont ceux entrant dans le cadre de cette proposition d'avenant – figure cependant dans le tableau en annexe 1.

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

4/12

3. SUIVI DU CONTRAT DE PAYS ET DES OPERATIONS RETENUES DANS L'AVENANT FINANCIER DE JUIN 2005

Les dossiers ayant fait l'objet d'un suivi par le Pays en 2006 sont les suivants :

*Abattoir du Pays du Grand Briançonnais - Etude et mise aux normes Européennes de l'abattoir du
Guillestrois et travaux de réhabilitation.*

Dans un premier temps, une étude technique et financière a été élaborée par l'ensemble des EPCI du Pays du Grand Briançonnais, afin de déterminer une réponse technique et financière aux exigences de mise aux normes européennes d'un abattoir. Suite à cette étude, menée sur fin 2004 et 2005, il est apparu que la conservation de l'établissement situé au centre du territoire, à savoir Guillestre était la plus adéquate.

Les travaux ont été engagés par le Pays et les 2 Communautés de communes de l'Embrunais et du Savinois. Le début d'année 2006 a été consacré à la finalisation du plan de financement de l'opération. De plus, des réunions de rencontre entre élus et professionnels ont été organisées régulièrement. L'abattoir est aujourd'hui en fonctionnement.

Etude Petite Enfance

Cette étude commanditée par le Pays du Grand Briançonnais, avait fait l'objet d'un financement de la part de l'Etat, de la Région PACA et du Conseil Général des Hautes-Alpes et figurait dans l'avenant 2005 au contrat du Pays du Grand Briançonnais.

Le rapport d'étude remis lors du comité de pilotage du 11 juillet 2006 clôt la première phase du travail du bureau d'études. Ce rapport présente une analyse sociodémographique complète du territoire, ainsi que des structures existantes et des besoins sondés sur la base du questionnaire établi.

Cette étude, qui donne lieu à une détermination des structures d'accueil les plus adéquates sur l'ensemble du territoire, sera suivie par une phase opérationnelle menée par le Pays du Grand Briançonnais. Plusieurs projets ont été identifiés comme indispensables par le rapport et des préconisations ont été faites par le bureau d'études sur chacun des projets : Guillestre - inscrit à l'annexe financière au contrat de Pays de juin 2005 et qui a nécessité de poursuivre un travail sur l'établissement du plan de financement du projet ; Risoul ; Vars ; Pays des Ecrins ; Guisane.

Enfin, un volet de l'étude concerne la mise en place d'un Réseau d'Assistante Maternelle dont le principe est de créer, pour l'ensemble du Pays, un lieu d'information pour les familles, un lieu ressource pour les assistantes maternelles, un lieu d'échanges ouvert aux acteurs de la petite enfance.

Afin d'aller plus en avant dans ce travail et approfondir les projets visés lors de ce comité de pilotage, le Pays a demandé au bureau d'études de poursuivre sur la seconde phase avec l'étude

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

5/12

d'un projet pédagogique pour les crèches du territoire du Pays, l'analyse de la mise en place et du fonctionnement d'un Relais d'Assistantes Maternelles sur les Communautés de communes de l'Escarton du Queyras, du Guillestrois et du Pays des Ecrins, et de l'étude du mode de gestion et du financement des crèches de Vars et de Risoul.

Filière Bois dans le Queyras.

La priorité donnée par les responsables du Pays du Grand Briançonnais aux énergies renouvelables a permis de finaliser un projet de réseau de chaleur dans le Queyras. Toutefois, les difficultés rencontrées dans l'établissement du financement de projet, inscrit à l'annexe financière au contrat de Pays de juin 2005, ont conduit à travailler sur ce dossier jusqu'à cette année. Par ailleurs, d'autres demandes concernant l'installation de chaudières bois figure dans les propositions d'opérations du Pays pour 2006.

Etude de gestion des déchets à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais.

A l'initiative du Pays du Grand Briançonnais, une étude de gestion des déchets ménagers a été menée sur l'ensemble du territoire du Pays, auquel se sont associées les communautés de communes voisines de l'Embrunais et du Savinois. Cette étude, préconisant les solutions techniques et financières adéquates, a été rendue au premier trimestre 2006. Les propositions du SMITOMGA sont actuellement discutées par les différentes collectivités concernées.

Etude réseau Ville-Hopital.

Cette étude vise, outre la détermination des besoins réels en matière de santé sur l'ensemble du territoire, à trouver les solutions pouvant améliorer le service de santé sur tout le territoire du Grand Briançonnais. Les résultats ont été communiqués au mois d'avril 2006 à l'ensemble des EPCI ainsi qu'aux partenaires du contrat de Pays. Suite à cette étude, une demande de financements pourrait être faite par le centre hospitalier de Briançon, afin que les solutions préconisées suite à l'étude, puissent être effectivement mises en place et que toutes les zones du territoire du Pays du Grand Briançonnais puissent être assurées d'un minimum de services de santé.

Boucle Locale Alternative / Territoire Numérique

Le dernier comité de pilotage en date des projets "Boucle Locale Alternative" et "Territoire Numérique" a été organisé le 25 septembre 2006 par le Pays.

Le projet BLA est une étude stratégique qui porte sur l'analyse et les préconisations concernant l'état des lieux des réseaux de collecte et de desserte. A ce jour, la première phase est réalisée. La seconde phase de l'étude a débuté suite à ce comité de pilotage et est orientée sur les conditions de mises en œuvre de réseaux permettant d'améliorer la concurrence nécessaire à l'émergence de services hauts débits à moindre coût.

Dans le cadre du projet TN, les acteurs publics qui composent le Pays du Grand Briançonnais, associés au Parc Naturel Régional du Queyras sont engagés dans une démarche prospective de développement de leur territoire intégrant les TIC de manière transversale. Deux volets de l'étude sont aujourd'hui réalisés (l'administration électronique et l'Information Géographique et les TIC, la citoyenneté et les démarches participatives). Les études de faisabilité concernant les 3 autres

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

6/12

thématiques suivantes sont en cours: les TIC et le développement touristique ; le multimédia, la culture et la numérisation du patrimoine ; l'accès public aux TIC, FOAD et accès au savoir. Les résultats de ces trois dernières études seront présentés durant le premier trimestre 2007.

4. PROJETS OU ACTIONS REALISES EN 2006

4^{ème} Forum de l'emploi saisonnier en Pays du Grand Briançonnais des Ecrins au Queyras

Dans le cadre de la démarche de développement économique et social du territoire, le Pays du Grand Briançonnais a organisé le 17 octobre 2006 en partenariat avec l'Agence Nationale Pour l'Emploi de Briançon, le 4^{ème} Forum de l'emploi saisonnier.

Cette opération, menée chaque année à l'échelle du territoire du Pays du Grand Briançonnais, vise à mettre en relation, à la veille de la saison touristique d'hiver, les travailleurs saisonniers demandeurs d'emploi, avec les employeurs locaux à la recherche d'employés pour les saisons touristiques. Il s'agit là d'une démarche d'aide à l'emploi dans le but de permettre une fidélisation de la main d'œuvre saisonnière, une anticipation dans l'organisation des entreprises et une prise en considération de la problématique de l'emploi saisonnier dans son ensemble.

Si le premier Forum de l'emploi saisonnier avait été organisé exclusivement sur le Briançonnais, la nécessité et l'opportunité de l'organiser à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras, se sont imposées dès la seconde édition. Une extension de l'organisation à l'échelle du Pays a été opérée pour la seconde et la troisième édition du Forum, avec l'ambition, pour la 4^{ème} édition, de mener cette action sur le même principe mais sur deux lieux (Briançon et Guillestre) du territoire.

Forte de leurs expériences en matière de saisonnalité et de pluriactivité, les structures d'information et d'orientation des travailleurs saisonniers du territoire du Pays du Grand Briançonnais (Maison des saisonniers du Briançonnais, Maison des services publics du Pays des Ecrins, Espaces Ruraux Emploi Formation du Guillestrois et du Queyras) se sont associées cette année pour l'organisation et l'animation de cet événement.

Les partenariats noués à l'occasion du Forum de l'emploi saisonnier concernent plusieurs niveaux :

- (1) avec l'ANPE pour la communication auprès des employeurs et des candidats potentiels, mise en place d'un atelier de rédaction de CV / lettre de motivation et de préparation à l'entretien d'embauche ;
- (2) avec des services ou institutions qui peuvent répondre aux interrogations des participants sur divers aspects de la saisonnalité (droit du travail, formation ...) : l'ASSEDIC Alpes Provence, la Mission Jeunes des Hautes-Alpes, les centres de formation ;
- (3) avec des partenaires de bassins d'emploi complémentaires, comme par exemple la Mission Locale de Du Luc dans le Var ou la PAIO d'Arcachon, qui montent des projets afin de favoriser la mobilité des jeunes travailleurs saisonniers : certains sont déjà expérimentés, d'autres viennent pour trouver une première expérience professionnelle.

Ce 4^{ème} Forum de l'emploi saisonnier a ainsi accueilli cette année 96 employeurs au total pour 425 postes à pourvoir. Sur Briançon, 400 candidats ont été accueillis. Sur Guillestre, la journée a rassemblé entre 150 et 200 candidats. Enfin, du côté des organismes partenaires, 11 centres de

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

7/12

formation ; 3 organismes pour la création d'entreprise ; 7 partenaires de l'emploi dont ANPE et ASSEDIC et le Conseil Régional, financeur de l'opération, se sont mobilisés.

Projet culturel Pays d'Art et d'Histoire

Plusieurs réunions de travail ont été organisées cette année concernant l'extension du label Ville d'Art et d'Histoire de Briançon à l'échelle du Pays. Ce projet culturel " pays d'art et d'histoire " doit permettre de développer une politique culturelle à destination des visiteurs et des habitants du Pays à travers l'harmonisation des différentes initiatives de valorisation du patrimoine sur le territoire, le développement d'une communication cohérente et la mise en réseau des différents acteurs ou des structures existantes.

Le plan du dossier de candidature a été retenu ainsi que des thématiques suite aux envois de questionnaires aux différentes communes du Pays concernant les actions souhaitées par chacune. D'autre part ces réunions ont permis d'éclairer les coordinations à trouver avec les actions menées par le PNRQ et le PNE. Début novembre 2006, la candidature du PAH du Grand Briançonnais a été annoncée au Conseil national et une personne a été recrutée pour une période de 6 mois pour le montage et la rédaction du dossier de candidature du Pays au label d'art et d'histoire.

Le travail en cours concerne notamment :

- la définition de la structure porteuse
- l'élaboration du budget prévisionnel
- les conventions éventuelles avec le Conseil Général et le Conseil Régional, PNE et PNRQ
- la définition du plan d'action,
- l'élaboration et la rédaction du dossier de candidature.

Développement d'une filière Bois énergie bois locale sur le territoire du Pays du Grand Briançonnais

Les Communautés de communes composant le Pays du Grand Briançonnais s'intéressent à la mise en place d'un projet global de valorisation du potentiel énergétique constitué de la ressource en bois et des résidus d'exploitation des bois sur le territoire du Pays, complémentaire à une dynamique destinée à orienter les collectivités vers l'utilisation de chaudières et chaufferies à bois dans les bâtiments publics ou parapublics.

Le développement de ce type de projet s'inscrit également dans une logique de préservation de l'environnement (entretien des forêts et maintien des paysages, économies d'énergies fossiles) et de valorisation des ressources locales, conformément aux orientations de la Charte de Développement du Pays du Grand Briançonnais. De plus, le développement de projets Energie Bois apparaît comme important pour le développement d'une filière bois au niveau du Pays. Ils constituent donc l'une des priorités du Pays. Très sensibles à la qualité de son environnement (présence du Parc National des Ecrins et du Parc Naturel Régional du Queyras), les collectivités du territoire souhaitent être le moteur d'une véritable dynamique dans ce domaine.

L'étude envisagée, pour laquelle la consultation a été lancée en août 2006 sur la base d'un cahier des charges réalisé par le Pays, consiste à analyser globalement la faisabilité du projet tel qu'il a été élaboré par le Pays sur la totalité de son territoire, en particulier sur les Communautés de communes du Briançonnais, du Guillestrois et du Pays des Ecrins – une étude similaire ayant déjà été réalisée sur le territoire de la Communauté de communes de l'Escarton du Queyras dont la présente étude devra intégrer les résultats dans sa synthèse. Celle-ci permettra d'arrêter définitivement les ressources en bois énergie locales, d'évaluer les besoins liés au développement de projets bois énergie et en

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

8/12

quantifier leurs potentialités et étudier les moyens techniques et financiers à mettre en œuvre pour y répondre.

Cette étude devra à terme permettre d'établir les modalités d'émergence de projets bois énergie et d'approvisionnement du territoire et ainsi définir les conditions pour créer un débouché économique stable à même de fiabiliser la filière énergie bois locale et en assurer la pérennité. Enfin, cette étude, à l'échelle du Pays, doit permettre de sensibiliser les décideurs publics à l'utilisation de cette source d'énergie lors de la réalisation ou la rénovation d'équipements des communes. Cette démarche sera initiée au travers de séances d'information organisées en partenariat avec les organismes spécialisés régionaux ou nationaux (ADEME, ARENE, DDAF).

Etude technico-juridique pour la mise en place d'un service SPANC.

Les Communautés de Communes du Pays du Grand Briançonnais souhaitent que soit mis en place sur leur territoire un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).

L'Association du Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras, envisageait donc le lancement d'un appel à candidatures d'une part :

- pour une Etude juridique pour la mise en place d'une structure juridique à l'échelle du Pays du Grand Briançonnais, en vue de la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C)
- et d'autre part l'accompagnement aux démarches de mise en place et de début de fonctionnement de la structure retenue.

Cette démarche territoriale procédait de la volonté des quatre établissements publics de coopération intercommunale constituant le Pays du Grand Briançonnais. Celles-ci assurent la compétence en matière d'assainissement sur leur territoire (à l'exception de la Communauté de Communes du Guillestrois où la compétence assainissement non collectif reste de la compétence individuelle des communes) ; 37 communes sont donc concernées directement ou par l'intermédiaire des EPCI par la mise en place du SPANC.

N'étant pas doté d'une structure juridique permettant de porter cette opération, le Pays du Grand Briançonnais, par le biais de ses 4 structures intercommunales, a ainsi envisagé la création d'un syndicat mixte afin de porter et mettre en œuvre cette compétence de manière effective. L'objectif à terme étant de définir pour le Pays du Grand Briançonnais des missions et des compétences précises à une échelle pertinente et incontournable d'actions de développement cohérentes.

Une notice technique regroupant les différents éléments du cahier des charges a été réalisé par l'ensemble des équipes techniques des communautés de communes et les chargés de mission du Pays. Plusieurs réunions techniques ont eu lieu. Les documents fournis par les bureaux d'études consultés ont été envoyés aux différentes collectivités afin de recueillir leurs commentaires et éclairages techniques, et une réunion technique a été organisée afin d'analyser et préciser ces offres.

Cependant, la nouvelle loi sur l'eau d'octobre 2006 remet en cause le mode de fonctionnement des services des eaux notamment les SPANC. La consultation a donc provisoirement été déclarée sans suite. Une nouvelle réunion de travail est fixée en janvier 2007.

Collaboration aux réunions du domaine de l'emploi et la formation au niveau du territoire.

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

9/12

Les chargés de mission du Pays participent aux travaux du COTEF des Hautes Alpes de l'équipe territoriale Nord et de la Maison de l'Emploi des Hautes Alpes.

Le Pays participe au Comité Technique Emploi Formation des Hautes Alpes qui est le chef de file des politiques de formations de la Région. Il s'agit d'un dispositif qui vient s'ajouter aux travaux de l'équipe territoriale qui elle regroupe également la DDTEF. Les trois thématiques de travail retenues sont :

1. Le développement de dispositifs de formation adaptés au territoire ;
2. L'organisation de la mobilité des jeunes et des adultes sur le territoire et les formations décentralisées ;
3. la structuration pôle de compétence métiers du sport.

Le Pays participe aux travaux de l'équipe territoriale nord animée par la DDTEF. En cela, il participe à l'élaboration d'un diagnostic Emploi Formation territorial. Par la même, le Pays tend à jouer un rôle dans la recherche et l'accès à une information statistique plus complète et diversifiée, afin de répondre aux besoins de données des différentes Communautés de communes.

Dans le cadre du projet de Maison de l'Emploi des Hautes Alpes, le Conseil Général et la DDTEFP ont opté pour la mise en place d'une Maison de l'Emploi unique à vocation départementale et proposé la création d'une association regroupant les différents acteurs concernés : membres constitutifs de droit (Conseil Général, DDTEFP, Assedic ; ANPE), membres constitutifs (Conseil Régional, consulaires, intercommunalités), membres associés (AFPA, Pays, partenaires sociaux, CBE, membres associatifs). Dans le cadre de ce partenariat, les Pays, qui devront intégrer dans leurs contrats ou avenants un volet « emploi », ce qui est déjà le cas du Pays du Grand Briançonnais, sont associés à l'analyse des plans d'action locaux mis en place par les structures locales d'accueil (EREF, Points Publics, Maison des Saisonniers). Le Pays du Grand Briançonnais a ainsi validé l'examen du dossier de candidature à la labellisation et son adhésion à la démarche à laquelle il a été convié.

Participation au Comité de Pilotage « Etude santé des Saisonniers météores en Pays du Grand Briançonnais »

Les chargés de mission du Pays sont membres du Comité de Pilotage chargé de suivre cette étude, qui est menée sur l'ensemble du territoire du Pays du Grand Briançonnais.

Elle a pour objectif de donner une vision précise de l'état de santé et des difficultés rencontrées en la matière par les travailleurs saisonniers venant travailler pour la première fois dans les stations du Grand Briançonnais.

Cette étude, dont l'Etat (DDASS) est le Maître d'ouvrage associe plus largement les acteurs sociaux concernés (DDTEFP, Médecine du travail, travailleurs sociaux, Unions syndicales et patronales,)

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

10/12

5. PREPARATION DU CONTRAT DE PROJETS 2007-2013.

En vue de l'élaboration du prochain Contrat de Projets Etat-Région pour la période 2007-2013, le Pays a travaillé cette année sur des propositions quant aux projets et aux perspectives du Pays du Grand Briançonnais pour cette période.

Eu égard aux thématiques retenues par le CIACT du 6 mars 2006 à partir desquelles le Pays devra mettre en œuvre une stratégie de compétitivité et de développement durable, et compte tenu des orientations de notre territoire, cinq thématiques retiennent particulièrement l'attention du Pays :

- le développement numérique des territoires,
- la promotion des énergies renouvelables et la maîtrise de la demande énergétique,
- la gestion équilibrée de la ressource en eau,
- la prévention des risques naturels,
- l'adaptation des services au public et l'accompagnement des initiatives innovantes dans le domaine des services à la personne.

L'équipement du territoire en terme d'accès au numérique ainsi que le soutien au développement des technologies de la communication à l'usage de l'ensemble de la population doivent nécessairement être pris en compte sur notre territoire pour que des réalisations puissent faire suite aux deux projets dans lesquels le Pays est actuellement engagé : « Boucle Locale Alternative » et « Territoire Numérique ». Ainsi, ces technologies doivent être complétées en vue de permettre l'utilisation aussi efficace que possible de leurs potentialités qui sont considérables (exemple des systèmes d'informations géographiques, des images en temps réels ou de la commercialisation *on-line* qui sont des outils de promotion touristique en plein essor).

De plus, afin de répondre à cet enjeu fort de structuration de notre territoire, la mise en place d'une stratégie foncière, qui figure parmi les éléments proposés par la Région dans son Schéma Régional de Développement Economique, ainsi que le désenclavement du territoire par le développement des moyens de transports internes et externes, constituent deux autres programmes d'actions indispensables pour notre territoire. Ces programmes sont ainsi des outils de cohésion, de compétitivité et de développement durable pour notre territoire qui devront être défendus lors de la négociation avec l'Etat, même si, compte tenu de leur nature, certaines opérations s'inscrivent dans une logique nationale ou régionale, mais pour lesquelles notre territoire possède un intérêt fort.

La préservation de notre cadre de vie et de notre environnement représente la seconde orientation choisie par notre territoire. Dans le cadre de la politique de promotion des énergies propres et renouvelables, plusieurs actions dans ce domaine ont été entreprises dans le Pays dès 2005,

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

11/12

programme suivi sur 2006 et que nous comptons poursuivre par d'autres réalisations en 2007 et les années à venir. Il en va ainsi de la thématique retenue par l'Etat pour le futur volet territorial 2007-2013 relative à la gestion équilibrée de la ressource en eau qui entre dans les perspectives du Pays pour cette période. L'eau est un des éléments de notre économie, aussi bien dans son rôle de support d'activités que du fait de son importance pour la sauvegarde de l'environnement. La gestion concertée de cette ressource est donc indispensable.

De plus, toutes les collectivités du Pays du Grand Briançonnais sont concernées avec plus ou moins d'intensité, par les risques naturels de montagne (avalanches, inondations, mouvements de terrain, incendies...) ainsi que les risques technologiques. Ces risques ont un impact sur la cohésion et le développement du Pays. Ils constituent un enjeu majeur auquel sont soumis le développement de l'habitat et l'exercice des activités économiques locales. Or, à ce jour nous manquons encore d'éléments de connaissance de réflexions partagées, de précisions, d'appréciation d'impact, établis à l'échelle du Pays et dans la vision Pays permettant de mener une politique globale en rapport avec les spécificités, les nécessité et les choix du territoire. Les prochaines années devront donc permettre de mobiliser les savoir-faire des services spécialisés pour se donner les moyens d'une politique réaliste de prévention des risques qui tienne réellement compte de nos spécificités et exigences montagnardes.

Enfin, l'adaptation des services au public et l'accompagnement d'initiatives innovantes dans le domaine des services à la personnes constituent des enjeux forts pour notre territoire sur lequel nous avons déjà conduit des projets que nous envisageons de poursuivre par de nouveaux programmes. Par exemple, la politique de petite enfance est un des axes prioritaires pour les acteurs du Pays en matière de services au public, faisant apparaître le nécessaire maillage du territoire en matière de structures d'accueil, dont nous souhaitons continuer les réalisations, notamment par la mise en place d'un réseau d'assistantes maternelles.

Ainsi, le développement d'une offre de services adaptés aux populations (politique jeunesse, politique en faveur des personnes âgées, adaptation des structures spécialisées pour les personnes handicapées), l'organisation en matière de santé à l'échelle du Pays, l'optimisation des structures existantes et transversales en faveur de l'emploi (Maison des Services Publics, Maison des Saisonniers, EREF..) constituent des domaines sur lesquels nous comptons initier de nouvelles actions, auxquelles il convient de rajouter le développement de projets culturels au service de la population et plus globalement la construction d'un tissu culturel et social vivant en lien avec notre patrimoine, domaines qui ne sont pas précisés dans les thématiques retenues par l'Etat.

Rapport d'activités 2006 Pays du Grand Briançonnais

12/12

6. OPPORTUNITE DU PROCHAIN PROGRAMME LEADER 2007-2013

La candidature de l'Association du Pays du Grand Briançonnais au futur appel à projet LEADER 2007-2013 constitue un projet structurant et transversal pour l'ensemble des territoires de projet concernés, qui permettra de favoriser la dynamique de Pays sur la base d'un projet commun de développement et d'atteindre des objectifs ambitieux pour un développement durable et cohérent du territoire.

Dans cette perspective, le schéma retenu pour 2007/2013 et préparé cette année en collaboration avec les Communautés de communes est le suivant. D'une part, il paraît tout à fait cohérent, que le périmètre du futur GAL coïncide avec le territoire du Pays en vue de la complémentarité et l'harmonisation de leurs stratégies de développement. D'autre part, le Conseil de Développement du Pays du Grand Briançonnais est d'ores et déjà favorable à cette candidature et participera activement à son élaboration, ainsi qu'à l'animation de ce programme.

La candidature du Pays du Grand Briançonnais bénéficiera également du soutien et de l'expérience acquise par le Parc Naturel Régional du Queyras lors des deux précédents programmes Leader, et intégrera la future organisation du GAL.

Enfin, il est recherché un prestataire extérieur pour la mise en œuvre générale de l'élaboration du dossier de candidature au programme LEADER 2007-2013 pour l'Association du Pays du Grand Briançonnais, la participation à l'animation des temps de concertation, les présentations d'étapes et la restitution finale. Dans le cadre de LEADER 2007/2013, les GAL pourront mettre en œuvre l'ensemble des mesures de l'axe 3 (Diversification économique et qualité de vie) mais également des mesures des axes 1 (Compétitivité agricole et sylviculture) et 2 (Environnement et espace rural).